

COMMUNE ALMONT LES JUNIES
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 6 avril 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le six avril à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie d'ALMONT LES JUNIES, sous la présidence de Monsieur Patrick GRIALOU, Maire.

Présents : M. DELAGNES André - Mme ANDRIEU Nadine - M. CAVAINAC Bruno - Mme GRIALOU Christine - Mme TRAYSSAC Carole - M. KRAEUTLEIN Ludovic - M. PHALIP Christian - M. RAYNAL Patrick - M. TRAYSSAC Jean-François.

Absent / Excusé : M. GRIFFOULIERE Philippe

Date convocation : 29 mars 2018

Mme Carole TRAYSSAC est désignée en qualité de secrétaire de séance.

I) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 23 FEVRIER 2018

Sans observation le procès verbal de la réunion du 23 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

II) VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Chaque conseiller municipal a reçu le compte administratif du budget communal. Il est conforme au Compte de Gestion tenu par la Trésorerie de Decazeville.

<u>Budget Commune :</u>	<i>Section de fonctionnement</i>
Total recettes :	484 540.58 €
Total dépenses :	341 441.16 €
Excédent de clôture :	143 099.42 €
	<i>Section d'investissement</i>
Total recettes :	807 979.51 €
Total dépenses :	933 937.64 €
Déficit	-125 958.13 €

III) AFFECTATION DU RESULTAT :

	Fonc.	Invest.	Total
Résultat de l'exercice	143 099.42	-125 958.13	17 141.29
Report excédents ou déficits antérieurs	67 379.49	- 38 307.22	29 072.27
Restes à réaliser	-	23 740.41	23 740.41
RESULTAT CUMULE	210 478.91	- 140 524.94	69 953.97

Le tableau ci-dessus annule et remplace celui présenté lors de la réunion.

Le compte administratif est voté et le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

IV) VOTE BUDGET PRIMITIF 2018 :

Le budget est voté par chapitre.

La proposition donnée aux conseillers sera modifiée après vote des taux et ajustement des crédits de la section d'investissement si nécessaire

La section de fonctionnement est équilibrée à 520 635.97 €

Le virement à la section d'investissement s'élève à 167 986.96 €

La section d'investissement s'équilibre à 541 020.32 €.

Le budget primitif communal est voté à l'unanimité.

V) VOTE DES TROIS TAXES :

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de ne pas augmenter les taux des 3 taxes. Soit pour la taxe d'habitation : 9.54 % ; la taxe foncier bâti : 15.48 % et la taxe foncier non bâti : 109.41 %
Le produit fiscal attendu s'élève à 122 354 € (contre 127 174€).

VI) DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNES - MUTUALISATION SMICA

Le Maire expose la demande d'adhésion auprès du SMICA pour la validation de la protection des données. Le conseil demande à se renseigner sur l'objet précis de cette demande et son obligation (quel risque encouru).

VII) CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON COMPLET

M. le Maire rappelle le recrutement de Mme BONNEVIALE Lucie en CCD, suite au départ par mutation de Mme LAQUERBE.

Pleinement satisfait de son travail il propose la création d'un poste d'adjoint administratif territorial pour continuité à raison de 20 heures hebdomadaires. La période de publication étant de 5 semaines, il demande son recrutement à compter du 1^{er} juin 2018.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la création du poste d'adjoint administratif à temps non complet.

VIII) QUESTIONS DIVERSES :

- **Téléphonie** : les entreprises Orange, Bouygues et Téléphonie Aveyronnaise ont été consulté dans le but de faire quelques économies en téléphonie. Le tableau comparatif présenté à l'assemblée démontre que Bouygues Télécom serait le plus offrant.
- **Compteur Linky** : un interlocuteur de chez Enedis sera contacté afin de proposer une intervention lors du prochain conseil municipal.
De plus, l'idée d'une réunion publique avec un collectif contre le compteur linky a été proposée.
- **Motion Collectif contre la TEOM** : Monsieur le maire donne lecture du courrier apporté par le collectif citoyens contre la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères).
L'ensemble du conseil ne souhaite pas soutenir le mouvement de ce collectif.
- **Voirie** : De nombreux nids de poules sont constatés sur la voie communale depuis la Micalie jusqu'à Vernhols. François Joffre assurera le rebouchage sur la commune dès que le maire aura récupéré de la grave émulsion.
- **Distribution bulletin municipal** : l'ensemble des conseillers s'est réparti la distribution des bulletins courant de la semaine 15.
- **Rentrée scolaire Septembre 2018** : la semaine de 4 jours ainsi que les nouveaux horaires ont été validés par toutes les parties (conseil d'école, maire, inspection de l'académie et transport scolaire). Le temps de soutien scolaire durant la pause déjeuner doit être étudié à nouveau. Le conseil propose une rencontre individuelle avec le personnel communal affecté au temps scolaire et périscolaire afin de discuter de la meilleure organisation.
- **Divers détails à régler** :
 - M. Nicolas Pons (locataire à la grange Molenat) demande la mise en place d'une provision sur charges pour le paiement du chauffage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H30.